





- Sommet mondial sur l'enfant, New York, 1990
- Conférence Mondial sur l'Education pour tous, Jontiem, 1990
- Conférence Mondiale sur la Nutrition. Rome, 1992
- Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement, Rio de Janeiro, 1992
- Conférence Mondiale sur les Droits de l'Homme, Vienne 1993
- Conférence Mondiale sur la Population et le Développement, Caire, 1994
- V Conférence Africain de la Femme, Dakar 1994

### Contexte National

Les autorités nationales n'ont pas encore reconnu la nécessité à ce que les femmes assurent une contribution effective dans tous les secteurs socio-économiques du pays.

La Constitution togolaise du pays stipule que la femme est égale à l'homme en

droit social et culturelle. Cette proclamation n'a pas permis de garantir la

Sécurité Sociale et du Travail.

Les femmes contribuent de façon significative à l'économie nationale

en exerçant tous les secteurs de la vie nationale, notamment dans l'agriculture, le

levage, commerce, artisanat et dans le secteur informel.

Il existe de profondes inégalités sociales et de genre dans le pays.

Il existe de profondes inégalités basées dans le genre ainsi que des stéréotypes sexuels attribués à la

supériorité à l'homme.

Selon les résultats du recensement de la population de 1991, 33% des femmes sont des chefs de famille, représentant 85% total des familles sans revenu.

Le taux de fécondité constitue un obstacle sérieux à l'amélioration de la participation des femmes au développement socio-économique du pays. Selon des données du recensement de 1991, l'indice synthétique de fécondité était de 5.9 enfants par femme.

Les femmes exercent des activités professionnelles et se chargent des différentes activités professionnelles, telles qu'élever des enfants, s'occuper des ménages à la maison, s'occuper des animaux.

Il y a, d'après le recensement de 1991, une grande différence entre la distribution par sexe des groupes professionnels ; parmi la population employée, seulement 14%



la justice qu'on lui apporte.

Ensemble de la Commission nationale, un certain document a été présenté, soit la Plate-forme d'

En outre part, il faut reconnaître qu'il y a eu un nouveau dynamisme, suite aux événements internationaux en faveur de la femme, déjà mentionnés, ainsi que des efforts permettant de vivre avec des meilleurs jours.

Nouvelles expériences

Il n'y a pas eu de grandes réalisations, de manière cohérente, mais quelques occasions, ou institutionnelles, ont justifié ces démarches, la détermination à poursuivre et à exiger aux institutions, une prise en compte de la problématique de la femme et de

Malgré

quelques actions

spécifiques et

placés et aux partenaires une meilleure attitude

d) Promouvoir l'éducation, la formation technique et professionnelle et l'information des femmes, versées particulièrement sur la problématique de

e) Promouvoir la participation plus équilibrée entre les femmes et les hommes aux postes de décision politique, économique, sociale et culturelle.

f) Combattre à tous les actes de violence au sein de la famille, notamment

aux connaissances et soins en matière de santé.

g) Permettre aux femmes de participer plus activement à la vie reproductive.

et dans le but de suivre la mise en œuvre des recommandations du Gouvernement, il a été créé la

Dans le cadre des

ministères et au

Direction Générale

Suite à la conférence de Beijing, une commission a été créée, chargée principalement d'élaborer la proposition de la plateforme d'action nationale

qui servira de cadre des orientations issues de la conférence, afin d'être soumis à l'approbation du Gouvernement.

Une fois adoptée, cette plateforme sera mise en œuvre par le Gouvernement, en collaboration avec la Femme Saoyonke, réalisée en la matière.

L'essentiel de cette plateforme retombe d'une part sur la situation de la femme saoyonke et d'autre part sur un programme d'action visant à créer des conditions favorables pour la participation effective de la femme dans la société, tirant l'accent sur son rôle dans le processus de développement.

Notobstant sa crédibilité et valeur reconnues, celle-ci n'est encore dématérialisée malgré le fait d'avoir été formellement approuvée par le Gouvernement et publiée à travers l'Arrêt du Premier Ministre N° 1/98 du 5 novembre 1998.

Donc, pour une meilleure coopération et l'élaboration d'un programme d'action national, il est recommandé que les ministères et les autres institutions du Gouvernement, dans le cadre institutionnel préalablement défini ou spécifique, il faudrait, on le voit, tenir en compte

l'évaluation des actions réalisées en matière de la plateforme d'action nationale.

- femme et pauvreté
- éducation et formation
- santé et services afférents
- violence contre la femmes
- effets des conflits dans la vie familiale
- inégalité dans les structures économiques et politiques
- inégalité de la femme et de l'homme dans les centres de pouvoir et de décision
- insuffisance des mécanismes à tous les niveaux pour la promotion du progrès de la femmes
- droits humains de la femme
- femme et les médias
- femme et l'environnement

ans de sexe féminin.

fait souligner :

issance de la pauvreté, touchant la femme

ptées pour répondre à 4 objectifs proposés, les

place des politiques et stratégies visant répondre  
la femmes contre la pauvreté

procédures administratives visant reconnaître les

uoms de la femme sur l'accès aux ressources économiques

### G. Accès aux crédits

#### 4. Donner la priorité à la femme

is la  
Au cours des dernières années, malgré quelques démarches entre  
mise en œuvre des politiques plus strictes que celles qui ont été  
mesures consacrées exclusivement à la  
globale, et généralement, sans spéci-  
sation de la femme. Il

ectifs sur les législations en vigueur, ni  
de la femme ou de la famille. Ces  
malgré les déclarations des dirigeants

problèmes des adolescents

Parmi les objectifs es

### A. La charge persista

15 recommandations o

que :

1. Revoir adopter et  
aux besoins et aux

2. Revoir le législatio

Il n'ont pas eu de changem  
des législations spécifiques sur la ps  
pratiques administratives demeurent l  
politiques et des membres de gouverne

considérable  
disposent pas de  
des promesses  
dans le cadre de la privatisation agricole et des déclarations des dirigeants. Il n'ont  
des ressources qui ont mises à la disposition en la matière.

Dans le cadre du processus de la distribution des terres,  
des femmes chefs de famille ont bénéficié de parcelles de terres,  
moyens pour l'appui et le développement de leurs plantations.

Parmi le total de bénéficiaires de terres, seulement 31%, soit 1.571 des femmes  
droit de titre de parcelles, tandis que des individus de sexe masculin, représentaient  
ont 3.446.

Une des formes de participation des femmes est la création, de plus en plus, de  
des associations de producteurs et des communautés proliférant dans le milieu rural.

En effet, le rapport de suivi des activités et réalisations (SAR) des composantes du  
Programme National de l'Agriculture Familiale (PNAPAF) pour le 2ème trimestre 1998,  
sur un ensemble de 2700 associés dans les différentes associations suivies par  
le programme, 37% sont de sexe féminin. Ces chiffres sont d'autant plus évidents que  
le fait que dans le début du processus de réformes dans le secteur agricole saotoméen,  
la participation des femmes aux activités associatives était marginalisée.

Aucun mécanisme n'ont été créés permettant à la femme saotoméenne l'accès  
aux crédits, malgré le besoin qu'elles ont en la matière.

Dû à cette pratique, plusieurs terres sont en danger d'être abandonnées par  
le manque d'incitations et d'appuis concrets.

Pendant les dernières années, dans le cadre du projet de lutte contre la pauvreté,  
des initiatives et actions ont été réalisées dans le but d'appuyer les initiatives  
collectives et individuelles, telles que le système de crédits décentralisé.  
L'adhésion à ce système commence à avoir certain impact dans les communautés rurales  
et les femmes commencent à participer, malgré de façon encore réduite. Parmi les

de lutte contre la pauvreté, couvrant 5 communautés de l'arrondissement de  
quelques études ont été menées dans le but de connaître

Dans le cadre  
l'entreprise agricole A  
avec quelques détails

et situation de pauvreté.

indispensables

De manière en général, ces études visent approfondir  
conditions de l'habitat, le niveau d'accès aux services sociaux  
pour la survie, le niveau d'accès aux soins de santé. Les condit

En outre, le PNUD et autres partenaires multilatéraux et bilatéraux ont appuyé des  
actions concrètes visant la femme en tant que la population bénéficiaire.



Certains de ces projets visent directement les femmes, à souligner des actions en cours par des ONGs nationales et étrangères œuvrant dans le territoire saotomeéen.

Il est à souligner les autres projets suivants :

1. Projet d'appui aux micro-entrepreneurs dans le milieu urbain financé par le

PNUD et exécuté par l'ONG nationale Mucode.

Projet d'appui à la création des caisses de crédit  
Mission française et exécuté par le CIDR.

3. Projet d'appui aux micro-entrepreneurs dans

PNUAP et exécuté par la Mucode.

Il est à inclure également l'assistance aux  
associatives qui font la transformation des produits locaux. Ces associations ont obtenu  
d'aides notamment en matière des technologies appropriées pour faciliter le processus de  
transformation et pour réduire des efforts.

Dans ce cadre, il faut signaler les associations qui sont assistées par les ONGs  
étrangères œuvrant dans le pays, couvrant les domaines suivants :

- Transformation de fruits et tubercules aboutissant à la commercialisation des produits  
dérivés de la manioc, des confitures.
- Transformation et commercialisation des jus de fruits, de la farine de manioc et du  
poisson.

D'autres programmes existants vont dans le même sens, mais il faut convenir que  
leurs apports et initiatives sont encore faibles au vu des besoins.

En ce qui concerne le système éducatif, il faut à ce fait dans le cadre des objectifs  
escomptes dans la Plate-forme, des intentions étant quand même manifestées.

Sur cette problématique, 3 objectifs suivants ont été établis :

1. Révision du système éducatif pour pouvoir  
d'enseignement qui ne soit pas sexiste ;
2. Élimination de l'analphabétisme chez les femmes

Pour atteindre ces objectifs, il a été proposé un total de 15 recommandations pour couvrir l'ensemble d'actions nécessaires à contrarier la tendance discriminatoire dans la problématique d'accès à l'éducation et à la formation au niveau des zones rurales.

Ces mesures sont en train d'être déployées visant l'amélioration de l'accès à l'école par les femmes et jeunes des communautés rurales, mais, dû à la faible capacité des enseignants dans ce domaine, liée au manque d'une formation correcte de ces derniers.

Certains changements sont enregistrés pour ce qui concerne l'attitude des enseignants par rapport à la problématique de la discrimination visant adopter des pratiques plus équitables et moins sexistes.

Des études sont en cours, avec l'appui de l'UNICEF dans le but de mieux connaître la situation de l'éducation des jeunes filles et des garçons.

Toujours dans le cadre de l'éducation, il faut noter que le niveau d'illettré

est toujours élevé. Le rapport sur le suivi des agrées agricoles élaboré en juillet 2000, la cellule de suivi et évaluation du PNAPAF montre que parmi l'ensemble des chefs d'exploitation ayant affirmé ne savoir pas lire, 61% étaient de sexe féminin, contre 39% de sexe masculin.

Le rapport illustre aussi que les femmes analphabètes représentent 40% de l'ensemble des chefs d'exploitation de sexe féminin tandis que pour ceux du sexe masculin, le pourcentage est de 14%.

Certaines mesures proposées dans le cadre du Plan d'action sont en train d'être exécutées, dont la promotion à la création de centres professionnels basés sur des principes non sexistes et l'introduction de technologies appropriées dans les communautés rurales, tout cela dans le but de faciliter la vie des communautés.

Le pourcentage de femmes alphabètes est de 68%, ce qui signifie une augmentation de 10 points de pourcentage par rapport à la décennie précédente. Ce fait est dû fondamentalement à la croissance nette par rapport à la décennie précédente, notamment de leur sexe et niveau de formation.

Les femmes ont obtenu des résultats positifs de formation dans les années qui ont suivi.

Les services publics sectoriels sont portés par les femmes, notamment les secteurs de la santé et de

D'autre part, il y a eu plus de femmes dans les postes de techniciens supérieurs, moyen ou professionnels, ce qui a permis leur accès à l'indépendance jusqu'à ces jours.

En effet, 40% des postes dans les services publics sont actuellement occupés par des femmes, tout en ayant une formation.

Nonobstant ces résultats encourageants, la femme saotoméenne éprouve toujours certaines contraintes, en raison de la mentalité traditionaliste, et des comportements non souhaitables au niveau de la société.

Au niveau des écoles, un programme d'éducation sur la vie familiale a été démarré, visant promouvoir les comportements relatifs, entre autres, à la sexualité responsables.

### Intervention en matière de santé et services spécialisés

Les stratégies suivies ont été identifiées :

1. Assurer l'accès des femmes à tous les services de santé de façon adéquate et de bonne qualité.

2. Assurer l'accès des femmes à :

1. Les services de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles et de l'infection par le VIH/SIDA.

2. Renforcement des programmes de prévention des maladies.

3. Lancement d'initiatives multisectorielles de lutte contre les maladies transmissibles telles que les véreuses, le VIH/SIDA et à d'autres sortes de problèmes.

4. Assurer l'accès des femmes à :

4. Promotion des recherches et diffusion d'informations sur la santé.

5. Assurer l'accès des femmes à :

5. Augmentation des ressources destinées à la santé et à l'évaluation de la situation en la matière.

6. Assurer l'accès des femmes à :

C'est ainsi qu'ont été identifiées 8 recommandations figurant dans le plan d'action.

7. Assurer l'accès des femmes à :

Il est en cours des programmes dont l'impact retombe sur la santé des femmes, dont celui de la santé reproductive, la lutte contre le SIDA et les M. Transmissibles (DSTs), le combat au malaris, une des causes principales de morbi-mortalité dans le pays, les victimes étant dans la plupart des cas, les femmes et les enfants.

8. Assurer l'accès des femmes à :

La couverture vaccinale diminue davantage, passant de 76,4% en 1998.

9. Assurer l'accès des femmes à :

Même si l'espérance de vie est de 64 ans, il existe encore de nombreux problèmes de santé. Selon les derniers calculs il y a une régression dans l'espérance de vie.

10. Assurer l'accès des femmes à :

Le nombre d'accouchements dans des hôpitaux, ayant atteint 48% en 1998. Cela est dû, entre autres, à l'absence de maternités dans les districts les plus reculés.

D'autre part, la couverture prénatal qui avait été augmentée de 23% en 1983 jusqu'à 68% en 1986, n'est plus stable, ayant atteint 66% en 1998.

La couverture de la planification familiale s'est améliorée considérablement ayant passé de 7% en 1994 à 15.5% en 1998.

Les services à l'intention des mères et enfants sont gratuits, sauf pour couvrir les examens complémentaires et les médicaments : cela a entraîné une certaine démotivation...

Les seules données disponibles sont des cas que, par sa dimension, viennent au public ou ceux auxquels la police doit intervenir, par scandale ou par décès.

L'intervention des médias dans la diffusion de ces aspects est quasiment

limitée aux questions des femmes, des enfants, des personnes âgées, des personnes handicapées, des familles, de l'orientation, impétration

de structures et politiques

E. Inégalité d'accès et participation à la prise de décision

Il s'agit des objectifs suivants :

III. Promotion de l'autonomie économique des femmes et des personnes handicapées

Garantir des ressources, des terres, des crédits et des techniques

Adoption de mesures conjuguées visant à faciliter l'égalité d'accès des femmes aux ressources, à l'emploi et aux échanges commerciaux.

Promotion d'activités professionnelles aux femmes de faibles ressources, leur formation et à la technologie.

Insertion de l'égalité de sexe dans les politiques de tous les secteurs.

5. Production et diffusion de plans de planification

A ce propos, les 7

dans ce domaine, n'ont pas

Constatant toujours

grande conquête a été la réduction des écarts entre les enfants

obligatoire

Quant à la problématique des femmes et aux crédits, il n'y a plus de la part officielle à la

des femmes, il faut reconnaître que la plus grande conquête a été la réduction des écarts entre les enfants

sexes quant à la limite de niveau de scolarité

des aux terres, aux technologies, au connaissances, à l'emploi et aux échanges commerciaux.

dérivé jusqu'à ce qu'il a déjà été dit lors de l'abandon

auvrière

leur produit, de telle sorte qu'il n'y a pas des critères

sexe, mais tout cela n'a pas abouti à des actions

Une fédération des ONGs féminines a été créée sous désignation « Fórum da Mulher Santomense ». Cependant, cette institution ne dispose pas de structures capables

de répondre aux besoins des femmes rurales et

des d'accès aux ressources, emploi, marché de  
travail et dans la pratique sans discrimination de  
genre. Il existe certaines divergences ou actes anormaux

d'exécution  
juridiquement l'égalité de  
droits commerciaux est garanti

deux aspects figurant dans la loi en vigueur, pour lesquels il y a eu des  
modifications qui n'ont pas toujours été pris en compte.

protection

responsabilité patrimoniale (une pratique très fréquente) et à la faible  
participation des femmes à la vie économique. Subvention que 57% des  
femmes sont des chefs de familles, devant assumer seules la responsabilité pour la survie  
de leur foyer (enfants et âgés).

D'autre part, comme conséquence de la politique de la réforme administrative et  
de redimensionnement de l'appareil administratif, les femmes sont la plupart des victimes,  
représentant 60% de licenciés, elle perçoivent donc un revenu considérablement  
inférieur au coût de vie.

La participation de la femme au centre de pouvoir est encore très réduite et varie

de 10% à 30% dans les municipalités.

deux aux tribunaux.

Actuellement, dans le Gouvernement il n'y a qu'un  
parmi le total de ... juges et dans l'Assemblée ...

développement de la

insuffisance de mécanismes pour la promotion  
de la femme

Les objectifs suivants ont été définis dans ce domaine

amélioration de la condition  
des femmes

Renforcer les mécanismes nationaux, notamment  
féminine avec des moyens humains, matériels et

participation effective des  
femmes en politique

Créer et intégrer des procédures qui tiennent  
compte des sexes lors de la conception de toutes les dispositions  
ainsi que des programmes et projets d'intérêt

évaluation des politiques

Produire et diffuser les données statistiques

plans de p

4. Concevoir nouveaux domaines de formation professionnelle pour les femmes, en élargissant l'accès aux niveaux supérieurs du marché d'emploi.

Tel que mentionné plus haut, la Direction Général pour la Promotion de la Femme et de la Famille a été créée et a fonctionné au sein du Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Jeunesse. Elle a été créée au sein du Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Jeunesse.

Cette institution confronte avec trop de problèmes tant sur le niveau des ressources humaines qualifiées, que pour le niveau de l'espace physique, moyens matériels, équipements et dispose d'un budget très restreint, si on tient en compte ses attributions.

Pour cette raison elle n'est pas en mesure de jouer son rôle ni d'accomplir les objectifs qui ont été escomptés.

Quant à la participation de la femme à la vie politique, cela a déjà fait l'objet des autres chapitres du présent rapport.

Pendant les dernières années, la participation des femmes est augmentée considérablement.

Bien qu'il n'y a pas des données disponibles, on constate que la participation des femmes aux activités syndicales et à d'autres manifestations de caractère civique est notoire.

Dans le cadre des activités entrepreneurs le dynamisme de la population féminine est visible, de telle sorte qu'en 1998 une organisation des femmes entrepreneurs et professionnelles a été créée à Sao Tomé et Príncipe. Cette organisation occupe une place dans le pays.

## G. La femme et les Médias

Les objectifs définis dans ce domaine sont les suivants :

1. Augmentation de la participation des femmes, leur permettant de s'exprimer et d'avoir accès à la prise de décision au niveau des médias et des nouvelles techniques de communication.
2. Promouvoir la diffusion d'une image positive non stéréotypée des femmes dans les médias.
3. Accroître l'accès et la participation à la prise de décision, gestion et direction des médias afin de leur permettre de contribuer à résoudre les problèmes féminins dans la société.





## I. Problèmes des Jeunes adolescents et des enfants de sexe féminin

Dans ce domaine, quelques actions concrètes ont été menées, dont les recherches visant mieux connaître les points possibles d'action. Il s'agit notamment de :

1. Etude sur le comportement des jeunes et adolescents étudiants relatif à la santé reproductive.

L'étude vise connaître le comportement, aptitude et pratique sur la sexualité, famille, contraception, planification familiale, prestations de services

planqués d'avortement, DST y compris HIV/SIDA, consommation

alcool, usage d'information sur l'occupation des temps libres des

jeunes et jeunes étudiants.

L'absence d'un cadre institutionnel et une  
manque de la difficulté d'accès aux services de SSR.  
que 93% des jeunes filles révèlent un manque  
de la sexualité,

Les résultats ont  
politique spécifique  
ils ont également  
d'information sur l

de l'éducation des jeunes filles à Sao Tomé et  
révélant d'identifier les causes de la disparité de  
s, du progrès dans les études, les barrières  
s existantes para rapport à la situation des jeunes filles

2. Recherche sur la s  
Principe est en co  
scolarisation entre  
discrimination

de sur le comportement des hommes et des femmes en matière de  
reproductive effectuée en 1998 à l'issue de laquelle il a été constaté  
des différences substantielles entre les sexes dans la planification  
d'usage des méthodes contraceptives.

Etude sur l'avortement et ses complications au sein des hôpitaux en 1998

de 22% des femmes ont déjà été  
souffertes à l'interruption volontaire  
traitement post-avortement.

D'autre part, parmi les femmes observées, 8% avaient moins que 19 ans ;  
46% avaient déjà utilisé une méthode contraceptive, tandis que le ta  
d'acceptation de contraception post-avortement était de 85%.

en 1995

de en place d'un programme de jeunes promoteurs visant à promouvoir

adolescents, en  
éducation dans les communautés et ec  
en matière de sexualité, santé reproductive et rap

Il est également opportun de faire allusion à des différentes organisations non gouvernementales qui se sont établies à la suite de la Conférence de Beijing et du Forum mondial de la femme.

Gouvernement  
de la République

En raison de ces circonstances et du soutien financier que les gouvernements multilatéraux et bilatéraux, une série d'activités ont pu être réalisées et de nombreux projets de réalisations.

Il faudrait souligner des activités telles que la formation et l'éducation techniques, la promotion de petites entreprises, l'emploi et de la promotion de petites entreprises, les initiatives dans le domaine de la santé, les programmes généraux d'emploi et de revenus aux familles plus pauvres et les programmes de moyens de subsistance.

### Conclusions

A titre de conclusions, on peut considérer qu'après la conférence de Beijing, quelques actions ont été entreprises en vue de l'amélioration de la situation de la femme sénégalaise, tel que notamment la création du cadre institutionnel de la femme et l'élaboration de plate-forme d'action nationale.

Il reste encore beaucoup à faire. Les questions inhérentes à la femme sénégalaise doivent être prises en compte dans tout le processus de planification nationale.

## Bibliographie

1. Seguimento das actividades e realizações (SAR) das componentes do Programa, Rapport du 2ème semestre 1998, CSA – PNAPAF, Mai 1999
2. Rapport National sur le Développement Humain, Sao Tomé et Principe, 1998 PNUD
3. Resultados do 2º Recenseamento da População e da Habitação de 1991, Direcção de Estatísticas, 1995
4. Plate-forme d'action du Forum da Mulher Santomense, Février 1996
5. Rapport du Forum da Mulher Santomense, Février 1996
6. African Platform Action – Fifth African Region Conference on Women, Dakar, Novembre 1994
7. Rapport sur l'état d'avancement du projet d'appui aux Micro-entrepreneurs dans le milieu urbain, 1998

8. Relatório de Avaliação do Projecto de Apoio à Criação e Desenvolvimento de Pequenas e Médias Empresas, São Tomé, 1998

Rapport National pour la Préparation de la Conférence de Beijing, São Tomé et Principe, 1994

ANNEXE 1

Indicateurs démographiques et sociaux

Indicateurs	Définition	Sources	Femmes	Hommes	Total
<b>Population et taux de fécondité</b>					
Taille de la population	Nombre	Rec 91	59 464	58 040	117 504
% du total		Rec 91	43,0	42,8	46,9
<b>Sexes et niveau de scolarité</b>					
le fichier HANDE-MECO					
Taux d'inscriptions					
primaires et secondaires					
Taux de scolarisation					
des adultes					
Rec 91					
42,5					
73,2					
57,4					
<b>Mortalité</b>					
1990-97					
64,2					
62,9					
63,9					
1997					
63,5					
Taux de mortalité infantile					
138					
100 000 naissances vivantes					
209					
<b>Activité économique</b>					
Taux de chômage					
% de pop. active					
Rec 91					
Distribution de l'emploi					
Nombre total par secteur					
1997					
Agriculture					
Industrie et énergie					
Tertiaire					
2,796					
2,417					
15,122					
<b>Santé</b>					
Population ayant accès aux services de Santé					

Indicateurs	Définition	Sources	Femmes	Hommes	Total
Santé et maîtrise de la reproduction					
153	Contraception	T 49 ans	SK		1997
154	Enfant accouché en moins de 35 semaines de gestation				1997
155	Enfant accouché en moins de 35 semaines de gestation dans une maternité				1997
156	Enfant accouché en moins de 35 semaines de gestation dans une maternité				1997